



47 avenue des Pays-Bas
35200 Rennes
07 48 72 51 19
cress@cress-bretagne.org

Dossier suivi par Grégory Huchon
ghuchon@cress-bretagne.org
06 79 55 26 50

Aux adhérents de la Cress,
Aux membres du Conseil d'Administration

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale de la Cress Bretagne

Rennes, le 20 mars 2025

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer aux Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire de la Cress et au RDV de l'ESS qui se tiendront le :

Jeudi 22 mai 2025

A Askoria - Campus des Solidarités de Rennes

2 avenue du Bois Labbé 35000 RENNES (Métro A Villejean-Université)
Amphithéâtre Bretagne

De 9h15 à 17h (voir ordre du jour ci-après)

Ordre du jour synthétique (Cf. ordre du jour détaillé ci-après)

9h15 | Accueil et Emargement

9h45-10h15 | **Assemblée Générale Extraordinaire**

10h15-12h30 | **Assemblée Générale Ordinaire**

12h30-13h30 | Réunion du Conseil d'Administration nouvellement élu

12h30-14h30 | Déjeuner réseautage

14h30-17h00 | **RDV de l'ESS « Penser les coopérations pour une transition juste et solidaire »**

18h00-20h00 | **30 ans de la Cress – lieu et invitation à venir** (Sur inscription, jauge limitée)



Je vous prie de bien vouloir **confirmer votre participation** en vous [inscrivant ici](#).

Conformément à l'article 10 des statuts de la Cress, « *l'Assemblée Générale réunit l'ensemble des membres à jour de leur cotisation au jour de l'Assemblée Générale ...* », **je vous prie donc de vérifier que le règlement de votre cotisation d'adhésion pour 2025 a bien été effectué.**

Chaque adhérent de la **Cress Bretagne doit mandater une personne de son organisation** pour participer à l'AG de la Cress. Il est possible de se faire accompagner par un ou plusieurs auditeurs.

Si votre structure ne peut être représentée, il est nécessaire de donner pouvoir à une autre **appartenant au même collègue** (voir la liste des [membres par collègue](#)). Il convient alors de remplir le champ adéquat dans le formulaire d'inscription. Aucun membre ne peut détenir plus de 2 pouvoirs en plus du sien. Nous vous remercions d'échanger avec les membres de votre collègue ou de nous contacter pour vous assurer de leur présence.

A l'occasion de cette Assemblée Générale, nous élirons **un nouveau Conseil d'Administration pour la période 2025-2028** selon les nouveaux statuts adoptés à l'AGE du 19 décembre 2024. Vous trouverez via [ce lien](#) le formulaire et les modalités de candidature.

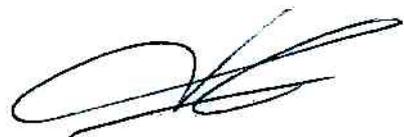
L'ensemble des **documents préparatoires** de l'Assemblée générale sont accessibles sur le site du [portail de l'ESS](#).

Christine Josse (cjosse@cress-bretagne.org – 07 48 72 51 19) se tient à votre disposition pour toute question sur la participation ou l'inscription à l'Assemblée Générale.

Comptant sur votre présence, je vous prie de recevoir mes cordiales salutations.

Michel Pier Jézéquel,

**Président de la Chambre régionale
de l'économie sociale et solidaire de Bretagne,
Vice-président d'ESS France**



Ordre du jour

Voir le programme à jour sur :

<https://www.ess-bretagne.org/assemblee-generale>

9h15 | Accueil et émargement

9h45-10h15 | Assemblée Générale Extraordinaire

- Modifications des statuts (cf. propositions de modifications dans le document)
 - Validation des modifications nationales d'ESS France (mention obligatoire pour toutes les Cress)
 - Passage de 10 membres du bureau à 12 membres afin de préserver les équilibres entre les comités
- Validation du règlement intérieur

10h15-12h30 | Assemblée Générale Ordinaire : Présentation, échanges et délibérations :

- Compte-rendu de l'AG du 23 mai 2024,
- Rapport moral et d'orientation,
- Rapport d'activité et rapport des pratiques 2024
- Election du Conseil d'Administration (Comité 1 « Statuts » et 2 « Territoires »)
- Rapport de gestion et affectation du résultat 2024 (pendant le dépouillement)

12h30-13h30 | Réunion du Conseil d'Administration nouvellement élu

- Désignation des membres du comité 3 « Activités » (CA partiel)
- Election de la Présidence (CA complet)

12h30-14h30 | Déjeuner réseautage

Animation fil rouge : reconstituer 30 ans de vie de la Cress et de l'ESS bretonne

14h30-17h | RDV de l'ESS « Penser les coopérations pour une transition juste et solidaire »

18h-20h | 30 ans de la Cress - *lieu et invitation à venir* (Sur inscription, jauge limitée)